



PLAN DES ÉTUDES GYMNASIALES

DOMAINE DES LANGUES FRANÇAIS

1. Dotation horaire (leçons hebdomadaires)

Niveaux	1	2	3	4
Discipline fondamentale	4	4	4	5

2. Objectifs généraux de formation

Le cours de français langue maternelle met en place les conditions favorisant l'ouverture de l'élève à la vie culturelle et sociale. Il développe les compétences de l'élève, non pas uniquement du point de vue technique, mais aussi sur le plan du développement personnel. Il l'aide à construire sa personnalité.

En association progressive et constante avec cet objectif, le cours de français permet à l'élève de:

- Apprendre à communiquer, soit écouter, parler, lire et écrire
- Améliorer sa maîtrise de la langue maternelle, à l'oral comme à l'écrit
- Lire, analyser et interpréter des textes d'expression française, c'est-à-dire apprendre à problématiser (dépasser le sens dénoté)
- Structurer sa pensée, exercer son esprit critique et proposer des types de réflexions élaborées, cohérentes et argumentées
- Acquérir une culture littéraire, ouverte sur le passé et le présent, et l'utiliser comme outil de compréhension des textes et du monde
- Utiliser efficacement des méthodes de travail appropriées à leur objet
- Développer son goût de la lecture et de l'écriture, et ainsi prendre conscience que la langue est le lieu d'une expérience vitale lorsqu'elle rencontre la création littéraire
- Favoriser ses potentialités affectives, imaginatives, inventives et créatives

3. Objectifs fondamentaux

3.1. Connaissances fondamentales

- Connaître des œuvres ou des textes représentatifs de types, de genres, d'époques et de domaines culturels divers
- Connaître les démarches et les outils d'analyse pour l'interprétation des textes
- Connaître quelques aspects de l'histoire littéraire afin d'interpréter les œuvres étudiées en classe
- Connaître des modèles de communication orale et écrite

3.2. Savoir-faire

- Pratiquer la lecture méthodique
- Pratiquer une lecture expressive
- Exposer et défendre un point de vue
- Être capable de participer au cours et de l’enrichir par ses réflexions
- Écrire des textes qui mettent en pratique les aptitudes et les connaissances acquises par la lecture
- Améliorer et affiner sa pratique linguistique en ayant surmonté ses difficultés grâce au cours et aux divers outils de travail

3.3. Savoir-être

- Développer son goût de la lecture individuelle, de la réflexion personnelle et de l’écriture
- Être habitué à accomplir un travail organisé sur plusieurs semaines, individuellement ou en groupe
- Interroger le monde de façon différente et complémentaire à d’autres disciplines
- Être capable d’adapter ses capacités d’expression aux diverses situations de communication
- S’affirmer par une pensée autonome et critique
- Développer son goût de la création et de l’échange

4. Objectifs sommaires – Contenus – Matières apparentées

Objectifs sommaires	Contenus	Matières apparentées
<p>1^{re} et 2^e années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des méthodes de travail - Apprendre à écrire (apprentissage lié à celui de la lecture) - Améliorer sa maîtrise de la langue et réfléchir à son fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de notes - Classement (gestion d’un dossier) - Pratique des bibliothèques - Fiches de lecture - Orthographe et grammaire (en fonction des difficultés des élèves). Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> - exercices - travaux de correction - Grammaire de texte. Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> - ancrage énonciatif - rappels anaphoriques - temps du passé - cohérence textuelle et progression de l’information - ordre des compléments dans la phrase - Rédaction de textes de type descriptif, narratif et explicatif - Approche de l’argumentatif - Comptes rendus - Travaux créatifs (écriture fictionnelle, poèmes, élaboration d’un paratexte, collages, etc.) - Ateliers d’écriture 	<p>Toutes les branches doivent participer à cet apprentissage qui n’est pas l’apanage de la langue maternelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts visuels (illustration) - Informatique (exercices sur PC) Langues anciennes (étymologie)

<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer par oral - Améliorer sa maîtrise de la langue - S'initier à la littérature et à une réflexion sur la lecture - S'initier à la lecture méthodique (Voir p. 4, Indications méthodologiques et didactiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la communication - Lecture expressive - Activités orales. Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> - exposé - récitation de textes - mise en scène théâtrale - présentation avec support d'une lecture personnelle - Entrée en littérature <ul style="list-style-type: none"> - principales caractéristiques des genres (roman, poésie, théâtre) - classement, reconnaissance des types de textes (narratif, descriptif, explicatif, argumentatif) et des genres - Étude chaque année d'au moins une œuvre intégrale* ou un groupement de textes* pour chaque genre - Lectures personnelles - Travail sur la représentation théâtrale (assister au moins à une représentation professionnelle) - A partir de concepts-clefs élaborés par la linguistique (le signe linguistique, le fonctionnement du langage humain et les fonctions du langage), il s'agit de mettre en place et en pratique des outils de <ul style="list-style-type: none"> - lecture pertinente (champs lexicaux, connotation, etc.) - énonciation (discours et récit, marques d'énonciation, l'implicite) - narration / fiction - paratexte - quelques figures de style - structure (connecteurs, disposition, etc.) - théâtre: texte et représentation - typologie de textes - versification 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de théâtre Autres langues (linguistique: par ex. les temps) - Histoire (cadre historique) - Sciences religieuses (mythe) - Cinéma (problème du support) Langues anciennes et modernes (littérature comparée) - Arts visuels (image, point de vue)
--	--	---

<p>3^e et 4^e années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une culture littéraire - Pratiquer systématiquement la lecture méthodique 	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire des formes littéraires de la littérature française - histoire littéraire comme outil de lecture des textes - montrer l'évolution des différentes formes - situer les différents textes entre eux - aider les élèves à prendre conscience de leur inscription dans le temps et de l'inscription de l'œuvre dans le sien 	<ul style="list-style-type: none"> - Arts visuels, musique (les courants) - Langues anciennes et modernes (littérature comparée) - Philosophie (certaines problématiques) - Histoire (cadre historique des œuvres)
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à s'exprimer par écrit et par oral 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude d'œuvres intégrales et de groupements de textes (issus de siècles, de genres et de domaines culturels différents) éclairant des problématiques propres au domaine littéraire - Reconstruire l'historicité des œuvres (condition de production, de réception, contexte historique, politique et littéraire) afin d'ancrer la lecture dans l'Histoire - Mettre en évidence la trans-textualité, l'intertextualité exemples de problématiques: <ul style="list-style-type: none"> - l'écriture de soi - la place du lecteur, de l'écriture - la notion de littérature - l'engagement - la critique des textes - réflexion sur la langue etc. - Rédaction de textes argumentatifs - Dissertation - Commentaire composé - Pratique d'une écriture créatrice (écriture fictionnelle, poèmes, collages, etc.) - Exposé oral (exposé classique ou élève comme animateur de la classe) - Débats (apprendre à poser son point de vue et à respecter l'autre). 	<ul style="list-style-type: none"> - Informatique (traitement de texte) - Philosophie (argumentation)
--	--	---

5. Indications méthodologiques et didactiques

Les cours de français mettront en interaction l'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture. On lira des textes littéraires et non littéraires (cf. 5.3). Le travail s'effectuera sur des œuvres intégrales (cf. 5.1) ou des groupements de textes (cf. 5.2). On privilégiera les moyens pédagogiques développant la créativité et l'autonomie de l'élève.

5.1. L'œuvre intégrale

L'activité de lecture ne prend tout son sens que devant les œuvres intégrales. Le professeur s'applique à les faire découvrir sous des angles variés et par des travaux divers (lectures suivies, étude méthodique d'un passage, exposés, dossiers individuels ou collectifs, exercices écrits, etc.) de manière à en faire saisir les aspects majeurs, la cohérence et la portée.

5.2. Le groupement de textes

Les extraits ont une utilité pédagogique comme incitation à la lecture des œuvres intégrales, comme supports d'analyse d'une question d'ordre littéraire, d'un thème, d'une modalité d'expression, comme jalons d'un aperçu historique. Le professeur s'attache à les rassembler et à les mettre en relation dans des groupements à cohérence thématique ou problématique qui ne sont ni factices ni arbitraires. Il ne propose qu'exceptionnellement un texte à l'état de fragment isolé.

5.3. La lecture méthodique

La lecture méthodique est une lecture réfléchie qui permet aux élèves d'élucider, de confirmer ou de corriger leurs premières réactions de lecteurs.

Les différents types de textes, littéraires ou non, appellent des méthodes différentes de lecture, qui s'élaborent au cours du travail même. Les exigences d'une lecture méthodique permettent de donner plus de rigueur et plus de force à ce que l'on nomme d'habitude «explication».

Ce que la lecture méthodique refuse:

- Elle rejette la paraphrase
- Elle ne mime pas, passivement, le développement linéaire du texte
- Elle n'attribue pas à l'auteur, a priori, une intention
- Elle ne suppose pas que le contenu et la forme puissent être dissociés
- Elle ne s'enferme pas dans des préjugés esthétiques

Ce que la lecture méthodique tend à mettre en œuvre:

- L'observation objective, précise, nuancée des formes ou des systèmes de formes
- L'analyse de l'organisation de ces formes et la perception de leur dynamisme au sein du texte
- L'exploration prudente et rigoureuse de ce que ne dit pas, en clair, le texte
- La construction progressive d'une signification du texte à partir d'hypothèses de lecture dont la validité est soigneusement vérifiée
- La constatation, dans une synthèse, de ce qui fait l'unité complexe et profonde du texte ou de l'œuvre en question. L'on ne saurait récuser les réactions personnelles des élèves au terme d'une lecture, mais on leur apprend à motiver et à nuancer leurs jugements

L'on veille, à chacune de ces étapes, à tenir le plus grand compte de la situation du texte dans son temps et dans son espace propres.

6. Enseignement interdisciplinaire: possibilités

C'est dans l'application d'un problème, et non pas d'un thème, que l'interdisciplinarité trouve toute sa richesse et toute sa valeur, par exemple

- Expression de soi (arts visuels, théâtre, musique, éducation physique, etc.)
- Place de l'élève dans la société (philosophie, histoire, géographie, etc.)
- Définition de l'œuvre d'art (arts visuels, musique, histoire, etc.)
- Signe (mathématiques, informatique, arts visuels, etc.)
- Mythe (langues anciennes, philosophie, histoire, psychologie, etc.)
- Différentes lectures, schéma, document, graphique, carte, etc. (toutes les branches)

Toutes les possibilités d'interdisciplinarité (co-enseignement, fil rouge, semaine thématique, etc.) peuvent être envisagées.

7. Annexe :**Matrice relative aux compétences de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures**

L'accès sans examen aux hautes écoles universitaires devant être garanti à long terme pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, chaque étudiant-e doit avoir acquis à la fin de sa formation gymnasiale les « compétences de base en langue première constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures ». La matrice, fruit d'un travail réalisé en réponse à un mandat cantonal pour donner suite aux recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), permet aux personnes enseignantes de vérifier périodiquement que chaque élève maîtrise, ou en a la capacité, les compétences de base dans les domaines en lien avec la matière enseignée. De son côté, chaque élève évalue régulièrement et de manière autonome sa propre maîtrise des compétences requises.

La majorité des domaines de compétence répertoriés figure au programme d'enseignement de langue première des deux premières années de formation gymnasiale.

Annexe

**MATRICE RELATIVE AUX COMPÉTENCES DE BASE CONSTITUTIVES DE
L'APTITUDE GÉNÉRALE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Domaine de compétence : ECOUTER¹	Non acquis	Partielle-ment acquis	Acquis
Je prends régulièrement des notes sur la base du message écouté.			
Je suis capable de garder une bonne attention durant un exposé oral.			
Je parviens à identifier le(s) thème(s).			
Je parviens à repérer la structure d'un exposé oral.			
Je parviens à résumer correctement un exposé oral.			
Je parviens à identifier et à comprendre les enjeux d'un exposé oral.			

Domaine de compétence : PARLER	Non acquis	Partielle-ment acquis	Acquis
Je suis capable de bien m'exprimer (fluidité, langue correcte et claire).			
Je suis capable de formuler une opinion claire et précise lors d'une prise de position en classe.			

Domaine de compétence : LIRE DES TEXTES² EN VUE D'UNE ANALYSE	Non acquis	Partiellement acquis	Acquis
Je suis capable de prendre des notes			
Je suis capable de résumer un texte (à 10-20% du texte source).			
Je suis capable de déterminer la spécificité du texte (thème, genre, typologie).			
Je suis capable de repérer l'évolution d'un texte afin d'en établir un plan.			
Je suis capable d'énoncer la visée du texte (divertir, toucher, instruire, dénoncer etc.).			

LIRE DES TEXTES À HAUTE VOIX			
Je suis capable de mettre de l'expression dans la lecture.			
Je suis capable d'adopter une posture et une voix adaptées.			

¹ Le message écouté peut être l'objet d'un cours magistral, d'une présentation d'étudiant, d'une émission d'au moins 20 minutes.

² Texte non abstrait d'une longueur d'au moins deux pages.

Domaine de compétence : ECRIRE	Non acquis	Partielle-ment acquis	Acquis
Je suis capable de faire un plan pour tout type de texte.			
Je suis capable de rédiger une description riche (champs lexicaux, expansions du nom, figures de style), précise et bien structurée.			
Je suis capable de rédiger un texte informatif clair et bien structuré.			
Je suis capable de rédiger un récit organisé en fonction d'un schéma narratif.			
Je suis capable de rédiger un paragraphe argumentatif comprenant les éléments suivants : idée directrice, justification de l'idée au moyen d'exemples développés et de stratégies argumentatives, conclusion partielle.			

Domaine de compétence : ENRICHIR LE CONTENU PAR DES SOURCES	Non acquis	Partielle-ment acquis	Acquis
Je parviens à trouver suffisamment de documents relatifs à un thème donné (bibliothèques et internet).			
Je suis capable de sélectionner des informations pertinentes.			
Je suis capable d'organiser une prise de notes cohérente et efficace sur la base des informations sélectionnées.			
Je suis capable d'intégrer les informations sélectionnées dans un message.			

Domaine de compétence : MAÎTRISE DE LA LANGUE	Non acquis	Partiellement acquis	Acquis
Je suis capable d'écrire avec une orthographe d'usage correcte.			
Je suis capable d'écrire en respectant les règles d'orthographe grammaticale.			
Je suis capable de construire des phrases complexes correctes.			
Je suis capable de placer les signes de ponctuation de manière adéquate.			
Je suis capable d'utiliser un vocabulaire précis et approprié.			
Je suis capable d'employer et de conjuguer les verbes aux temps adéquats.			